

PRESIDENCE DE L'ARCEP : UNE DESIGNATION EN FORME DE PROVOCATION

2021-01-07 01:01:01

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 07/01/2021

✖ Ex-cadre de France Telecom-Orange, la députée Laure de la Raudière vient d'être proposée par le chef de l'Etat pour prendre la présidence de l'ARCEP. Sans préjuger de son action à la tête de l'ARCEP, les associations Agir pour l'Environnement et PRIARTEM ne peuvent que rappeler l'opposition constante de Laure de la Raudière au principe de précaution et son enthousiasme à porter les arguments des industriels du secteur, notamment à l'occasion des débats en-tourant l'adoption de la proposition de la loi Abeille sur la sobriété électromagnétique.

La députée membre du groupe Agir, s'est également illustrée par un soutien constant au déploiement de la 5G en France. A l'heure où élus locaux et associations réclament un débat et où l'impact climatique de la 5G est pointé par le Haut Conseil pour le Climat, la position radicale de Laure de la Raudière, bientôt placée à la tête de l'autorité de régulation des télécoms, sonne comme une nouvelle provocation. Un nouveau pas dans le passage en force est en passe d'être franchi.

✖ PRESIDENCE DE L'ARCEP : UNE DESIGNATION EN FORME DE PROVOCATION

Ce document a été rédigé par PRIARTEM. Vous n'avez pas le droit de le modifier, de le transformer ou de l'adapter. Vous n'avez pas le droit de l'utiliser à des fins commerciales.

PRIARTEM - Tous droits réservés - © 2026